

NOTE

SUR

l'Acide Cacodylique

Lorsque, le 6 juin dernier, le professeur A. Gautier fit sa communication à l'Académie de Médecine sur l'emploi thérapeutique de l'acide cacodylique, le monde médical fut généralement surpris qu'il existât un composé non toxique de l'arsenic.

Ce n'est pas que le fait par lui-même soit sans analogue dans l'arsenal des produits chimiques. En effet, sans sortir de la famille de l'azote à laquelle appartient l'arsenic, ne voyons-nous pas des corps de constitution simple présenter soit l'activité foudroyante de l'acide cyanhydrique, soit la parfaite innocuité de l'urée ; de même, le phosphore libre qui est un poison violent devient complètement inoffensif dans les phosphates. On pourrait citer un très grand nombre de ces exemples.

Il est vrai que l'arsenic sous toutes ses formes : acides arsénieux et arsénique et leurs sels, chlorures d'arsenic, hydrogène arsénié, arsines, etc., se montre toujours toxique et nous avait habitués à le considérer comme un corps essentiellement vénéneux.

Pourtant, l'acide cacodylique, composé arsenical organique, est connu depuis plus d'un demi-siècle ; il fut découvert en 1843 par Bunsen et fut bien étudié au point de vue physico-chimique ; son innocuité fut également relatée.

On le prépare en suroxydant par l'oxyde de mercure, l'oxyde de cacodyle qui existe dans la liqueur fumante de Cadet ; cette liqueur est elle-même préparée par la distillation sèche d'un mélange d'acide arsénieux et d'acétate de potasse.

$\text{As}_2\text{O}(\text{CH}_3)_2 \cdot x\text{2HgO} \cdot x\text{H}_2\text{O} - 2\text{Hg}x\text{2AsO} - \text{OH} - (\text{CH}_3)_2$
ox. de cacodyle ox. de merc. au mercure ac. cacodylique

Ce corps curieux était resté à peu près

sans emploi, lorsque M. le professeur Gautier eut, dès 1897, l'idée de l'expérimenter au point de vue thérapeutique. A la suite de quelques résultats remarquables et surtout après la communication de ce savant à l'Académie de Médecine, l'emploi de cet agent se généralisa, et actuellement on peut dire que tout praticien l'a plus ou moins employé.

**

Au début des expériences, on l'administra par la voie stomacale, la voie rectale et surtout la voie hypodermique. Ces trois modes d'absorption ne sont pas équivalents au point de vue des résultats ; un certain nombre de malades ayant pris le médicament par la bouche ou par le rectum, accusèrent une odeur alliée fort désagréable en même temps que certains troubles de l'appareil digestif : coliques, diarrhées, crampes d'estomac ; quelquefois même des accidents cutanés, éruptions, démangeaisons, M. le professeur Hayem a signalé un cas où il y eut des douleurs lombaires simulant le lumbago. Par la voie hypodermique on n'observait généralement aucun de ces accidents. L'explication en a été donnée par le professeur Gautier. Dans le tube digestif où le milieu est réducteur, l'acide cacodylique se trouve réduit et transformé en oxyde de cacodyle, corps vénéneux et à odeur alliée ; cette réaction réductrice serait donc l'inverse de celle que nous avons signalée pour la préparation de l'acide cacodylique, en suroxydant l'oxyde de cacodyle au moyen de l'oxyde de mercure.

D'après le docteur Robert Simon (*Gaz. hebdomadaire de Méd. et de Chir.*, 1900, No 16), on a même signalé assez souvent cette odeur alliée à la suite d'injections sous-cutanées de cacodylate de soude du commerce. C'est vraisemblablement que la pureté de ce corps laissait à désirer, sa préparation insuffisamment étudiée au point de vue thérapeutique ayant pris un rapide essor. Mais actuellement on trouve couramment un produit de